

## COMPTE-RENDU

### Réunion téléphonique mensuelle du 08/04/2022



Pour rappel, ces réunions, mises en place par l'ADAPIC, sont accessibles à **tous les adhérents à jour de leur cotisation**.

**Elles ont lieu le 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Informations de connexion envoyées par SMS quelques jours avant.**

---

#### Présents : 10 adhérents

Partage sur la **gestion des colonies en ce début de saison où une vague de froid (gel et neige du 1<sup>er</sup> avril) est arrivée brusquement** après un mois de mars très beau. Le beau temps doit revenir rapidement. L'essaimage qui risque d'arriver très vite. Il faut essayer d'anticiper :

- sur les plus grosses colonies : retirer 2 cadres (cire bâtie et/ou miel) et remplacer par 2 cires gaufrée et poser 2 hausses dans lesquelles on peut mettre aussi 2 ou 3 cires (dans la 1<sup>ère</sup> hausse)
- dans un rucher : répartir les cadres entre les colonies les + fortes et les plus faibles.

Echange sur la **mise en route de l'élevage** :

- **Greffage** : 1 apiculteur a déjà fait un premier greffage pour se refaire la main, les autres prévoient de commencer la semaine du 11, l'orphelinage des colonies élèveuses a été fait la veille chez l'un des participants.
- **Constitution d'essaims précoces**, deux techniques sont partagées :
  - o Méthode Emilie Couton :
    - prélever des cadres de couvain + abeille dans les colonies fortes et les mettre dans une ruchette
    - poser un mini+ hiverné au dessus
    - laisser descendre pendant 8 / 10 j
    - valable uniquement si on hiverne des nucs, permet de faire patienter le nuc en attendant les 1<sup>er</sup> greffages
    - cette technique peut aussi permettre de sauver un mini + faible si la reine est bonne.
  - o Méthode Raffaël Quinet :
    - superposer une ruchette polystyrène avec cadres bâtis / cadres de cire / cadres de miel
    - mettre un beau mini+ hiverné au dessus
    - poser un nourrisseur rempli de sirop
    - après 2 à 3 semaines : la ruchette est peuplée.
  - o Attention à ne pas laisser trop longtemps les mini + au dessus de la ruchette en période de forte miellée, car les abeilles utilisent le mini+ comme une haussette et il faudra repeupler le mini+ par la suite.
  - o Ces techniques seront présentées lors de la formation élevage organisée par l'ADAPIC dans quelques jours.

Un participant fait part d'un agriculteur en fermage dont le **propriétaire refuse la présence de ruches**. Il semble que cela ne soit pas légal.

#### **Quelques bonnes adresses partagées :**

- Fabrication de **bonbons à façon** : [Rucher des 4 vallées](#). Miguel et Nancy Vercruys à Rozoy-le-Vieil (45). Plusieurs apiculteurs leur ont confié leur fabrication et en sont contents.
- **Semences mellifères gratuites** : voir Sucrierie Cristal Union, opération [BEE HAPPY](#)

Questions sur la **TVA des produits de la ruche** : miel, pain d'épices... : un [document de synthèse](#) a été mis en ligne sur le site de l'ADAPIC (Informations techniques / Réglementation).

Echanges sur différents projets de l'ADAPIC (thèmes : forêt / partages techniques entre api.)

**Prochaine réunion le 06/05/2022 de 8h à 9h (à la demande des participants)**